

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 6 novembre 2023

LE CHIFFRE A RETENIR

8,6%

Le taux d'inflation du mois
d'octobre 2023 en Tunisie

Tunisie

L'inflation poursuit sa décrue et atteint 8,6% en octobre 2023

Selon [la publication mensuelle](#) de l'INS, les prix à la consommation ont augmenté en octobre 2023 de 0,7% par rapport au mois précédent, après +0,8% en septembre. L'inflation poursuit ainsi sa décrue et affiche un taux en rythme annuel de 8,6% contre 9% en septembre. Une décélération des prix est observée notamment pour le groupe « produits alimentaires » passant de 13,9% à 13,1% et le groupe « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » qui passe de 9,1% à 8,8%. Le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) reste inchangé à 7,4%. Les prix des produits libres augmentent de 9,7% sur un an tandis que les prix des produits encadrés augmentent de 5,2%. Les prix des produits alimentaires libres ont connu une hausse de 14,8%, contre 2,2% pour les produits alimentaires à prix encadrés. Par ailleurs, d'après un document présenté par la Banque centrale de Tunisie lors d'une rencontre avec des membres de l'Assemblée des représentants du peuple, l'année 2023 enregistrerait un taux d'inflation annuel de 9,4% contre 8,3% en 2022 et 5,7% en 2021.

L'agence Fitch Ratings publie un rapport sur les risques de liquidité et de solvabilité du secteur bancaire tunisien

[Ce rapport](#) considère que les bénéfices en hausse des banques au premier semestre 2023 masquent la hausse des risques de liquidité et solvabilité, alors que l'Etat fait de plus en plus appel aux banques pour répondre à ses besoins en financement,

notamment en raison de l'absence de financement du FMI. Les créances du secteur bancaire sur l'État ont atteint 20 Md TND à fin mai 2023, soit 12% du PIB, 13% des actifs et 73% des capitaux propres du secteur. Il comprend les bons et obligations du Trésor libellés en dinars pour près de 14 Md TND, des prêts directs à l'État pour 3 Md TND et d'autres prêts d'un montant total de 2 Md TND. L'agence estime que la capitalisation des banques serait menacée en cas de restructuration de la dette en monnaie locale. Par ailleurs, les prêts directs des banques accordés à l'État sont libellés en devises étrangères et constituent également un facteur de risque car ils ont rapidement augmenté pour atteindre 11% des capitaux propres à fin mai 2023, contre 1% à fin 2020. Un prêt syndiqué supplémentaire de 236 M USD a ainsi été récemment contracté par le gouvernement auprès des banques locales. Le rapport indique que le rendement annualisé moyen des fonds propres des dix plus grandes banques de Tunisie est passé à 13,6% au 1^{er} semestre 2023 contre 11,9% au 1^{er} semestre de 2022, cette hausse ayant été stimulée par des revenus d'intérêts nets plus solides, en hausse de 16%. Toutefois l'agence ne prévoit pas d'amélioration significative de la rentabilité au 2^e semestre 2023 ni en 2024 en raison de la hausse des charges de dépréciation et de la taxe supplémentaire sur les bénéfices des banques prévue dans la loi de finance pour 2024. Enfin, l'agence de notation souligne que les banques sont également exposées au risque souverain via leurs prêts aux entreprises publiques lourdement endettées

La Banque Mondiale dans son dernier bulletin de conjoncture prévoit une croissance de 1,2% cette année.

La Banque Mondiale, dans son dernier [bulletin](#) de conjoncture économique intitulé « Migration dans un contexte économique complexe » revient sur le ralentissement de la reprise économique de la Tunisie au premier semestre de 2023, le pays restant aux prises avec une sécheresse persistante, des défis de financement externe, l'accroissement de la dette domestique d'importantes entreprises publiques et des obstacles réglementaires. Une sécheresse prolongée dans le secteur agricole a entraîné une croissance limitée et une légère augmentation du chômage à 15,6 % au deuxième trimestre 2023, contre 15,3 % un an plus tôt. Malgré des développements positifs tels que l'amélioration des termes des échanges commerciaux et une reprise du secteur touristique, la croissance en 2023 ne serait que de 1,2 %, un taux faible par rapport aux pays du Maghreb. Les recettes touristiques ont augmenté de 47 % jusqu'à fin août 2023, ce qui, combiné aux services de transport, a contribué à hauteur de 0,8 point de pourcentage à la croissance globale du PIB et contribue, conjugué à une réduction du déficit commercial de biens, à réduire le déficit du compte courant. Ce dernier est passé de 7 Md TND (4,1 % du PIB) au premier semestre 2022 à 2,7 Md TND (1,5 % du PIB) sur la même période de 2023. Enfin, la publication prévoit une croissance en 2024 de 3% mais celle-ci resterait tributaire des risques liés à la sécheresse et des conditions de financement du pays. Par ailleurs cette publication traite le rôle croissant de la migration au cours des dernières décennies dans une perspective de développement. Le rapport présente la dynamique croissante des flux migratoires et des conséquences qui en découlent telles que les transferts de compétences et de capitaux, notamment les transferts de fonds des Tunisiens résidents à l'étranger, s'établissant à 6,6 % du PIB en 2022.

La production de pain de nouveau en baisse

Selon Sadok Haboubi, trésorier de la Chambre nationale des propriétaires de boulangeries, relevant de l'UTICA, la production de pain en Tunisie serait passée de 11 M de baguettes en septembre 2023 à moins de 9 M en novembre 2023. Cette réduction serait due au fait que les boulangeries n'aient pas été approvisionnées en quantités suffisantes de farine par l'État tunisien par manque de blé. Au cours des mois d'octobre et de novembre, 140 000 quintaux de farine n'auraient ainsi pas été livré aux boulangers provoquant la fermeture de nombreux établissements. Par ailleurs, M. Haboubi a souligné que l'Etat tunisien enregistrait près de 280 M TND d'impayés auprès des boulangers sur les 15 derniers mois.

Une délégation de 30 entreprises tunisiennes s'est rendue à la 6ème édition de la China International Import Expo (CIIE) à Shanghai

La Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT), seconde organisation patronale syndicale de Tunisie, a organisé du 5 au 10 novembre un voyage d'affaires à Shanghai en collaboration avec l'Office national tunisien du tourisme (ONTT), l'Agence de promotion des investissements (FIPA), l'ambassade de Tunisie en Chine et l'ambassade de Chine en Tunisie. Une trentaine d'entreprises tunisiennes issues des secteurs agro-alimentaire, cosmétique, touristique et de santé ont participé à ce salon d'affaires international réunissant des invités de 154 pays dont 3 400 exposants et 394 000 visiteurs.

Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche établit un plan pour assurer l'approvisionnement en eau potable et surveiller le respect des interdictions de certains usages de l'eau.

Le 4 novembre, une réunion sur l'approvisionnement en eau potable a rassemblé le ministre de l'Agriculture, le Secrétaire d'Etat chargé des ressources hydrauliques, des gouverneurs et des délégués de plusieurs gouvernorats. La Tunisie est en effet confrontée à un stress hydrique significatif, avec une chute de 30% des réserves des retenues d'eau en novembre 2023 par rapport à la moyenne des trois dernières années, selon l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI). Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche va élaborer un plan visant à assurer l'approvisionnement du pays en eau potable, tout en renforçant le contrôle des interdictions de certains usages de l'eau. Les objectifs incluent la réduction des abus d'utilisation de l'eau et l'amélioration de sa distribution et de sa facturation. Le plan envisage de fixer un calendrier de raccordement des puits programmés aux réseaux d'eau potable, en précisant le coût et le nombre de puits concernés. Le ministre de l'Agriculture, M. Abdelmonem Belaâti, a également mentionné la mise en place de stations de dessalement de l'eau de mer et des eaux souterraines pour sécuriser la continuité de l'approvisionnement en eau potable.

Sia Partners remporte un appel d'offres de la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) d'un montant de 18,4 M TND

Sia Partners, cabinet français de conseil en management, a remporté un appel d'offres de la STEG pour 18,4 M TND. Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), ce projet porte sur la préparation des étapes nécessaires (étude, fabrication, essais, fournitures, montages...) à la mise en service des lignes aériennes haute tension à Skhira (gouvernorat de Sfax) et Bouficha (gouvernorat de Sousse).

Libye

Le dinar libyen connaît des perturbations sur le marché parallèle de devises

Le dinar libyen sur le marché parallèle s'est réapprécié à 5,61 LYD/1 USD le 9 novembre après avoir connu une semaine régulière de dépréciation jusqu'à un pic de 6,27 LYD/1 USD le 6 novembre, taux qui s'éloignait de plus en plus du taux officiel (actuellement 4,86 LYD/USD). Cette chute brutale du taux de change du dinar sur le marché parallèle a suscité de vives réactions dans les médias locaux. Lors de sa réunion avec les directeurs des banques commerciales, le président de l'Autorité de contrôle administrative (ACA), Abdallah Gadirbuh a déclaré que l'absence de stratégie générale pour les banques a contribué à la hausse soudaine du prix du dollar.

La Libye rejoint le projet de câble sous-marin Medusa

Le 2 novembre, la Libyan United International Company (LUIC), consortium de plusieurs entreprises libyennes du secteur privé travaillant dans le domaine des communications et créé récemment, a signé un contrat pour connecter la Libye au projet de câble de télécommunications sous-marin Medusa afin de relier la Libye à l'Europe. Les réflexions pour relier la Libye au réseau ont commencé dès la fin de l'année 2022, avec la volonté d'anticiper en 2025 l'expiration du câble sous-marin existant reliant la Libye et l'Italie. Parmi les raisons qui ont motivé cette décision figurent la volonté de la Libye de (i) s'intégrer à une chaîne régionale des télécommunications, (ii) d'exporter des services de télécommunications vers l'Afrique, (iii) de devenir un carrefour entre l'Europe et l'Afrique dans les services de communications et (iv) de renforcer la transformation numérique et diversifier les sources de communication. Avec cette signature, la Libye doit rejoindre un réseau de haut débit euro-méditerranéen auquel ont déjà adhéré de nombreux des pays de la région (l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Maroc, la Tunisie, la Grèce, l'Égypte et Chypre) et qui permettra aux libyens de bénéficier d'une meilleure connexion. D'un montant total de 300 M EUR, le projet Médusa est porté par l'entreprise espagnole Medusa Submarine Cable System et financé à hauteur de 150 MEUR par la Banque Européenne d'Investissement.

La société d'ingénierie italienne Rosetti Marino remporte un contrat de 300 M USD pour un projet gazier offshore en Libye

La société italienne de services d'ingénierie et de construction Rosetti Marino a remporté un contrat de 300 M USD auprès de la société de services pétroliers Saipem pour la fourniture de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction pour le champ de gaz naturel offshore de Bouri en Libye. Ce contrat prévoit la fourniture d'un module de récupération de gaz, la modification de la plate-forme de traitement central existante pour accueillir le nouveau module de récupération de gaz et de la remise à neuf du module d'hébergement du personnel. Ce projet devrait être achevé début 2026 et constitue un élément essentiel d'un contrat plus vaste d'un montant de 1 Md USD que Saipem a obtenu de Mellitah Oil & Gas, concernant le développement du champ de gaz naturel de Bouri.

OMV reprendra ses activités d'exploration pétrolière en Libye en février 2024

La National Oil Corporation (NOC) libyenne a annoncé le 5 novembre que la société énergétique autrichienne OMV allait reprendre ses activités de forage exploratoire en février 2024 dans les blocs qui lui ont été attribués. Cette annonce intervient après que OMV a levé en septembre dernier le cas de force majeure qui bloquait l'exécution de leurs obligations contractuelles en Libye et suite à une récente réunion technique du département d'exploration de la NOC qui s'est tenue à Tripoli avec la société autrichienne afin de discuter de sa feuille de route opérationnelle pour 2024. Présente en Libye depuis 1975, OMV détient des intérêts dans des champs pétroliers exploités par les opérateurs locaux Zueitina et AGOCO et a contribué à l'extraction de 33 000 b/j de pétrole en 2022.

Deuxième Libya Aviation Forum & Expo à Tripoli du 6 au 8 novembre

La 2ème édition du Libya Aviation Forum & Expo s'est tenue à Tripoli du 6 au 8 novembre avec la participation d'entreprises d'Algérie, de Malte, du Danemark, d'Estonie, de Tunisie et de Lituanie. La journée d'ouverture a été l'occasion d'aborder la question de la levée de l'interdiction de vol imposée par l'UE à la Libye, sous l'angle de facteurs techniques, sécuritaires et politiques. A cette occasion, plusieurs actions ont été évoquées dans un contexte où la Libye prépare actuellement la visite d'audit de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) qui devrait avoir lieu à la fin de l'année 2023 afin de statuer sur la levée de l'interdiction de vol.

- Exclure temporairement certains aéroports libyens de certaines lois et réglementations existantes, y compris la réglementation qui interdit l'utilisation de sociétés de sécurité privées dans les aéroports libyens afin d'encourager le recours à des sociétés de sécurité privées approuvées par l'UE pour gérer la sécurité dans les aéroports ;
- Financer la formation d'experts libyens en coopération avec des experts européens afin de s'adapter aux normes requises par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ;

- Permettre aux transporteurs libyens d'effectuer des vols à destination et en provenance de l'UE avant d'autoriser les transporteurs de l'UE à effectuer des vols à destination de la Libye. Cette mesure pourrait permettre de déplacer l'équilibre des risques des transporteurs de l'UE vers les transporteurs libyens ;
- Faire prendre en charge par l'Etat une partie du coût de la réassurance des transporteurs ou subventionner le carburant d'aviation des transporteurs de l'UE pour augmenter l'attractivité et la rentabilité des vols vers la Libye pour les transporteurs ;
- Former des équipes de surveillance conjointes libyennes et européennes dans certains aéroports libyens pour rassurer l'UE quant à la sécurité des aéroports libyens ;
- Réaliser un entretien périodique des avions libyens dans des sociétés d'entretien européennes au sein de l'UE ;
- Réorganiser l'autorité aéroportuaire en une société holding pour renforcer l'autonomie d'action de celle-ci.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

[Adil Rais, Assia Farah Benbahria, Alice Lebreuilly](#)

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtrésor.gouv.fr